

Correspondance

Frédéric Mistral Joseph Roumanille

à propos de la réforme de l'orthographe



1850

21 décembre 1850

A Roumanille

Vous écrivez abyò, revyes et pleuio. Pourquoi cet y absurde? Que signifie ce mot, dira maint Provençal qui aurait parfaitement lu et compris abio, mais qui devant abyò cherchera sans doute son étymologie dans le grec.

Pourquoi voulez-vous qu'on appuie davantage sur y que sur i? Parce qu'on écrit ainsi: paysans? Belle raison vraiment.

Nous avons d'ailleurs proscrit toutes les lettres à même son. Y et i sont identiques. Pourquoi ne pas écrire abio ou plutôt abeio, reveies ?

Quant à pleuio, c'est véritablement une inconséquence. Puisque vous voulez qu'on prononce dieu, dieou, nécessairement on prononcera pleuio, pleouio. Ecrivez donc plueio, fueio, sueio, entre-muio, comme on prononce dans beaucoup d'endroits.

Qu'il soit bien entendu que vous reviendrez à abio pour n'être pas forcé à écrire une aussi détestable orthographe que celle de fyo pour filia.

La pièce de Reybaud est une magnifique élégie qui va de pair avec Pauloun.

Seulement, le vieuhie ne me va pas; je préfère écrire comme on prononce dans ce pays: vieu-lie, candelie, lie, diguerian, pourcarie.

C'est plus rationnel et plus facile à comprendre pour ceux qui n'ont pas l'habitude du provençal. C'est d'ailleurs le seul moyen de ramener notre langue poétique à l'unité. Conformons-nous, autant qu'il est possible, à la logique et à l'étymologie afin d'être compréhensibles.

Lorsque nous entreprîmes notre grande réforme orthographique, nous fûmes un peu trop loin, il faut l'avouer, car nous écrivîmes les mots provençaux comme on les prononce à Saint-Rémy et à Maillane.

Si tous nos troubadours écrivaient leur composition d'après le dialecte de leur village, ce serait Babel. Suivez mon avis, car autrement vous serez obligé d'écrire caranto pour quaranto ou sinon vous serez absurde.

1852

A Roumanille

Le 9 janvier 1852

Je suis converti au système Crousillat! Vous allez dire que je suis une vraie girouette, un caméléon, le plus versatile des hommes, plus changeant que les destins et les flots, c'est ainsi: alea jacta est ! Ah ! quels regrets ! quels amers regrets, et pour vous et pour moi ! si vous saviez, à présent que le bandeau est tombé. si vous saviez combien ridicule me paraît notre orthographe. Vous

seriez stupéfait ! En effet, je vous le demande, quelle est la langue qui n'a ni singulier, ni pluriel et qui peut établir de pareils équivoques:

Ama: aimer
Ama: aimé
Ama: vous aimez

C'est se moquer de toutes les règles: c'est vouloir transformer notre belle langue en affreux patois, incompréhensible pour tout autre que pour l'auteur. Je ne puis concevoir quelle divinité malfaisante nous avait rendus si obtus, si bornés, si obstinés, dans un pareil pathos. Je m'en arracherais les cheveux. Quelles merveilles, quels chefs d'œuvre inimitables et gravés sur l'airain du bon sens et de la logique ne laisseriez-vous pas à nos descendants, si vous aviez suivi le système Honnorat avec quelques adoucissements. C'est fait, il n'y a plus de remèdes.

Pour ces raisons et pour une foule d'autres, je me suis abstenu de refaire le consciencieux travail de Crousillat. Je ne pouvais le refaire dans notre système. En effet, comment aurais-je fait, voyons:

Vesti... vêtir... vêtu, il se vêt, vêts
Manja... manger... mangé... etc.
Pourqueja... se vautrer dans la débauche... vautré dans la débauche... gâter... gâte...
Griffouna... griffonné... bousiller... bousillé...

C'était à n'en plus finir. Tandis qu'avec le système régulier, on sait que ar est la terminaison des infinitifs, at des participes, as des deuxièmes personnes du pluriel et on ne se méprend pas.

Néanmoins, bien que ce système me plaise comme plus suivi et plus rationnel, je l'ai concilié avec les malheureuses circonstances, et, souvenir, après le verbe en ar, j'ai ajouté notre détestable orthographe.

Sauf ces quelques mots vous pouvez livrer le manuscrit de Crousillat au public. S'il avait fallu le refaire, ç'aurait été un travail d'enfer, il y en aurait eu pour quinze jours.

1853

15 mars 1853
A Roumanille

C'est vraiment la grande question. Dire qu'elle va donner du fil à retordre n'est nullement exagéré. Si l'on songe que le succès de son orthographe décidera du succès du Félibrige, on ne saurait y attacher trop d'intérêt.

Quoiqu'il en soit, le 15 mars 1853, Mistral écrit à Roumanille:

“ L'école des bords du Rhône écrivait: souié, paradi, bra, venè, ana (deuxième personne des verbes) vengueian.

L'école des bords du Rhône, cédant en ceci au dialecte des bords de la mer écrira désormais: soulié, paradis, bras, pradarié, venès, anas, venguerian.

D'autre part, et en retour, l'école du bord de la mer écrivait: sieou anat, vole mangear, etc. Cédant en ceci au dialecte des bords du Rhône, elle écrira désormais: siéu ana, volé manja. et elle adoptera nos au, nos èu et nos ou. Conséquence (pas immense pour l'unité):

1) Tous les verbes écrits d'une manière identique.

- 2) Même orthographe pour tous les mots en rié et en lié.
- 3) Même orthographe pour l'infinie catégorie des mots où entre une des diphtongues susdites.

Ni vous, Roumanille, ni ces Messieurs ne pouvez reculer devant ces offres. Mais, me direz-vous, nous allons donc adopter les lettres étymologiques ? Eh ! non, mon vieux, nous n'adoptons que celles, telles que rié et lié, prononcées au moins dans les trois quarts de la Provence, à partir de Mouriés jusqu'à Antibes et à Bordeaux. Nous n'adoptons que les s terminales, lettre essentiellement euphonique et prononcée presque partout. Au reste, j'ai fait depuis longtemps l'expérience de ce système et ne vois pas l'inconvénient qu'il y aurait pour vous à ce que vos œuvres revues et augmentées vous écriviez:

Oh, quan ieu li vese me semblo
Veire un tablèu dau Paradis
Es ben vrai ço que se dis
Que quau se ressemblo s'assemblo.

Nous n'y gagnerions que de nous rendre un peu plus intelligibles, à deux ou trois cent mille lecteurs.

Cette lettre est intéressante à bien des égards. Que propose Mistral? Pour ce qui est des lettres étymologiques, il est amusant de noter qu'en ce qui concerne rié et lié, il est un fait que la prononciation supprimant le r et le l était réduite à Saint-Rémy et à Maillane. Charloun Rieu, qui restait au Paradou, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Maillane et de Saint-Rémy, disait un jour:

A Sant-Roumié, avès un biais risible de parla.

De même mas s'est toujours prononcé ma à Maillane et l'on cite le mot de Mistral apprenant de sa nièce la naissance d'un frère: " Margai, as perdu lou ma. "

Et, de nouveau, le 27 mars 1853, Mistral écrit à Roumanille:

— Lorsque tant de hauts savants, personnages de littérature française nous font la bienvenue, lorsque l'Académie couronne Jasmin, malgré son oubli des r, je ne vois pas qui pourrait nous émouvoir de la part de ces messieurs de Marseille.

1855

En terminant, Roumanille résumait ainsi les points essentiels de sa réforme:

- 1) Approprier l'orthographe provençale moderne aux modifications que le temps a fait subir à la langue: notamment, écrire les infinitifs sans r et les participes passés sans t.
- 2) Simplifier l'orthographe par la restauration de certaines formes usitées au Moyen Age (au, eu, ou, au lieu de aou, eou, oou) et par la suppression de nombreuses lettres inutiles (h, lettres doubles, diverses lettres étymologiques muettes, etc.).
- 3) La compléter et la rendre plus claire par un système particulier d'accentuation.
- 4) Sans s'écarter trop de la prononciation courante, admettre cependant certaines graphies approximatives pour bien accuser la parenté des divers parlers (armarié pour armaie, pourtarian pour pourtaian, etc...)

— Bref, remarque E. Ripert, n'écrire aucune lettre qui ne se prononçât, écrire toutes les lettres qui se pronon-

çaient et les écrire comme elles devaient se prononcer, aider par un système d'accents le lecteur à prononcer correctement les diphtongues et à faire tomber l'accent tonique en bonne place, tel était le système (des félibres) applicable à tous les dialectes de langue d'oc, système simple et souple à la fois, qui donnait une règle sans étouffer les libertés nécessaires à telle ou telle région.

© CIEL d'Oc - Avoust 2007